



- Ville d'Albertville



TU AS 10 ANS ?

Tu veux pratiquer une activité
SPORTIVE ou **CULTURELLE**

La Ville
d'Albertville
t'offre

30€

WWW.ALBERTVILLE.FR

Avec le nouveau dispositif « Pass 10 ans », la Ville d'Albertville offre 30 euros à tous les enfants d'Albertville âgés de 10 ans cette année pour favoriser leur accès aux sports et à la culture.

Cette aide de 30 euros est attribuée à tous les enfants qui prendront une licence sportive ou une adhésion culturelle dans une association d'Albertville. Les enfants devront être inscrits à partir de la rentrée scolaire dans un club ou une association.

Comment ça marche ?

Le formulaire d'aide est remis à l'enfant qui s'inscrit à une activité **sportive** ou **culturelle** dans le cadre d'une licence ou d'une adhésion :

- **au forum des associations,**
- **lors de la rentrée des clubs ou associations.**

Il est aussi téléchargeable sur le site de la Ville d'Albertville

www.albertville.fr

et disponible en mairie

(service des sports – mairie annexe bâtiment la Poste – 2^{ème} étage).

Le formulaire, pour être valide, doit être dûment rempli et validé par le club ou l'association.

Il est individuel et nominatif = 1 formulaire pour 1 enfant.

Cette aide de 30 euros sera versée directement au club ou à l'association sous forme de subvention avant le 31 décembre de l'année N (ou mars de l'année N+1 si la rentrée sportive ou culturelle a lieu en janvier). Ce montant sera déduit du coût de la licence ou cotisation payée par l'enfant. Si l'enfant s'inscrit à plusieurs clubs ou associations différents d'Albertville, il ne pourra bénéficier que d'une seule aide de 30 euros pour l'année.

- Par exemple, Léon s'inscrit dans un club sportif d'Albertville dont l'adhésion s'élève à 100 € par an. Ses parents (ou représentants légaux) verseront 70 € au club au lieu de 100 €. La Mairie d'Albertville versera le complément de 30 € directement au club.

- PLUS D'INFORMATIONS -

Service des sports

☎ 04 79 10 45 32

✉ sport@albertville.fr